

10^e Marche populaire Internationale

Dimanche 30 août

Organisée par

Les randonneurs du pays de l'Orne

Base de loisirs de Serry
Moineville

(Meurthe & Moselle)



VVE VILLAGES



LA PREVENTION ROUTIERE

MAIF

Membre de la FFSP no f1303
Visa FFSP: 2026 54 027 Z1
<http://www.ffsp.fr>
contac@ffsp.fr

P A R C O U R S
5 - 10 - 15
20 - 30 Km

Agrément Ministériel du 20.06.2006
Reconnaissance de mission d'utilité
publique par arrêté no 012156 au
02.08.2021

 facebook.com/ivv.france

Ne pas jeter sur la voie publique
Crée & imprime par Jon Doe



JP

Information aux marcheurs

Départ & Arrivée: Base de loisirs SOLAN
54580 Moineville

Horaires: Départ de 7h à 10h pour les 20 & 30 km.
7h à 11h pour les 5, 10 & 15 km.

Fermeture du dernier ravitaillement à 15h.

Arrivée limitée à 17h.

Parcours: Sans difficultés particulières à travers champs & forêts. Ouvert à tous, les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence & Participation: La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6€ (enfants gratuit jusqu'à 16 ans), portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Inscriptions: Sur place

Jacquot Roger - 8, impasse Fragonard

54580 Auboué - 06.35.23.37.83

lesrandonneursdupaysdelorne@gmail.com.

Récompenses: Aux groupes les plus nombreux.

Assurance: La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement: Boissons & petites collations gratuites aux points de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

Avis Important: Interdiction absolue de fumer & d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés, hors balisage, l'assurance ne vous couvrira plus.

Secourisme: Premiers secours assurés par l'association.

- Urgences : 112 -

La marche aura lieu quelles que soient les conditions
météorologiques.

Sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

Restauration & buvette sur place

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?

Signalez-le en écrivant à : Signal-sports@sports.gouv.fr